

**L'Agglo**

Grand Guéret  
Communauté

## Bilan synthétique de mi-mandat

juillet 2020  
décembre  
2023

Ajain  
Anzême  
La Brionne  
Bussière-Dunoise  
La Chapelle-Taillefert  
Gartempe  
Glénic  
Guéret  
Jouillat  
Mazeirat  
Montaigut-le-Blanc

**150 agents mobilisés**  
**au service des 30 000 habitants**  
**des 25 communes de l'Agglo.**

Peyrabout  
Saint-Christophe  
Saint-Eloi  
Saint-Fiel  
Saint-Laurent  
Saint-Léger-le-Guérois  
Saint-Silvain-Montaigut  
Saint-Sulpice-le-Guérois  
Saint-Vaury  
Saint-Victor-en-Marche  
Saint-Yrieix-les-Bois  
Sainte-Feyre  
La Saunière  
Savennes

## Nous voilà parvenus à la moitié de notre mandat et à l'heure de dresser un premier bilan des actions engagées.

### Sommaire

- 04 PRÉPARER LE TERRITOIRE  
AUX ENJEUX DE DEMAIN**
- 06 MIEUX VIVRE  
SUR NOTRE TERRITOIRE**
- 10 FAVORISER LA CRÉATION  
D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS**
- 11 ÊTRE A L'ÉCOUTE  
DES HABITANTS**

Dire ce que nous faisons, faire ce que nous disons, voici la raison d'être du document que vous tenez entre vos mains. Il fait le point sur quelques-uns des projets que nous avons menés, que nous menons et mènerons encore, dans le respect de nos engagements de 2020.

Lors du précédent mandat, nous avons pris, à l'issue des consultations menées, des engagements pour le développement et la qualité de vie sur notre territoire. Au travers des thématiques évoquées, vous pourrez constater que ces sujets nous touchent toutes et tous.

Qu'il s'agisse de la transition écologique et énergétique du territoire, mais aussi de la qualité de vie et du bien vivre ensemble, vos élus, avec les services de l'Agglo, œuvrent au quotidien pour plus de solidarité, de santé, de culture, d'emploi, ou d'habitat.

En matière de mobilisation et de participation citoyenne, nous souhaitons poursuivre notre démarche volontariste avec de nouveaux projets permettant, bientôt, aux élus et aux citoyennes et citoyens que vous êtes, de travailler encore plus étroitement ensemble.

Ce bilan ne se veut pas exhaustif et bien d'autres projets n'y figurent pas, qui rythment pourtant votre quotidien, permettent d'améliorer votre cadre de vie, apportent du mieux-être pour toutes et tous, à tous les âges de la vie.

Ces actions illustrent l'ambition des élus, issus de nos vingt-cinq communes, à travailler, avec les services de l'Agglo, dans le sens de l'intérêt général, forts de finances solides et saines.

Vous pouvez compter sur l'engagement de chacune et chacun d'entre nous pour poursuivre sans relâche l'action engagée.

**Bonne lecture et très belle  
année 2024 à toutes et à tous.**

**Eric Correia,**  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Grand Guéret.

**Toutes ces actions  
ont un objectif commun :  
rendre notre beau territoire  
toujours plus attractif,  
plus à même d'affronter  
le changement climatique  
et toujours plus agréable  
à vivre.**

Face au changement climatique, la question de l'alimentation en eau comme en énergie est devenue centrale. Acteur public, l'Agglo agit au quotidien pour garantir à ses habitants la pleine et entière disponibilité de ces ressources sur le territoire.

## Inscrire la sobriété en eau à l'échelle du territoire

Détentrice de la compétence eau depuis 2020, l'Agglo travaille à opérer un changement d'échelle pour passer de l'indispensable sobriété individuelle à la résilience territoriale. Ce changement d'échelle participe en effet à assurer sur l'ensemble du territoire la mise à disposition d'une eau plus qualitative. Plusieurs actions ont ainsi été menées par l'Agglo pour y parvenir :

**1 La signature en juillet 2023 d'un accord de résilience avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Département de la Creuse** vise une plus grande sobriété, en luttant plus efficacement contre les fuites dans les réseaux (certains réseaux n'ont pas été renouvelés depuis 70 ans), et grâce à l'installation de compteurs relevés à distance. L'Agglo proposera, à un tarif négocié, 4 000 récupérateurs d'eau de pluie et des kits mousseurs aux habitants pour les accompagner dans leurs économies d'eau. 150 récupérateurs d'eau de pluie ont déjà été distribués en 2023.

Afin d'inscrire cet objectif de sobriété dans le long terme, **l'Agglo a été à l'initiative de la création d'un Syndicat d'eau à l'échelle départementale.** L'objectif : permettre une mutualisation des moyens et la mise en œuvre d'une solidarité entre les territoires. Son travail porte sur la sécurisation des équipements et sur l'interconnexion des réseaux pour pouvoir organiser les secours entre les territoires. À terme, enfin, une usine mutualisée sera créée sur le secteur de la vallée de la Creuse.

**BON À SAVOIR**  
EN FRANCE, L'EAU PAYE L'EAU  
La tarification de l'eau est régie par un principe fondamental : l'eau paie l'eau. Les services publics d'eau et d'assainissement sont ainsi financés uniquement à partir des recettes de la facture d'eau et par certaines subventions, en provenance notamment du département, des agences de l'eau et de l'État.

## 2 Le bassin de stockage des eaux pluviales de 8 000 m<sup>3</sup> a été réhabilité.

Les entreprises, les professionnels du BTP et les artisans du territoire sont incités à utiliser ces eaux dans le cadre de leurs process industriels ou de leurs activités professionnelles.

## 3 Ces besoins importants en investissement ont nécessité en 2023 un ajustement raisonnable du prix de l'eau

afin de pouvoir inscrire le service de l'eau dans le long terme et garantir aux habitants un accès à l'eau dans la durée. Cette tarification va permettre d'engager un programme de modernisation du réseau et des ouvrages et de lutter ainsi plus efficacement contre les fuites<sup>1</sup>.

## 4 La collecte, le traitement et l'élimination de manière sécurisée des eaux usées

contribuent également à préserver la qualité de la ressource. L'assainissement non collectif représente environ 50 % du total, 35,76 % des installations autonomes sont conformes.

<sup>1</sup>Lutter contre les fuites et moderniser les réseaux fait partie des 53 mesures du plan eau du gouvernement.



### LE SERVICE DE L'EAU DE L'AGGLO EN CHIFFRES

#### EAU

**115** captages d'eau brute (et 3 prises d'eau de surface).

**23** stations de production d'eau potable.

**95** ouvrages de stockage représentant 31 000 m<sup>3</sup>.

**870** km de réseau d'eau potable.

**14 600** abonnés.

#### ASSAINISSEMENT

**33** stations de traitement des eaux usées.

**215** km de réseau.

**8 400** abonnés.

**5 433** dispositifs d'assainissement autonome.

## Produire autant d'électricité que le territoire en consomme

Dans un contexte de crise énergétique mondiale, l'Agglo s'est engagée dans la transition énergétique du territoire en proposant, dès 2015, un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET). Un des objectifs du PCAET est à ce titre inscrit dans le schéma de développement des énergies renouvelables intercommunal voté en 2021.

L'objectif de ce schéma est de tendre vers l'autosuffisance électrique. Cela implique d'un côté de réduire la consommation et de l'autre, de produire chaque année sur le territoire, grâce aux énergies renouvelables, autant d'électricité que le territoire en consomme<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Pour cela, il faudrait développer 50 ha de panneaux solaires au sol, 10 éoliennes ainsi que du photovoltaïque en toiture et des ombrières sur les parkings.

**Une des premières réalisations de l'Agglo sur ce mandat a été la création en 2021 d'un parc photovoltaïque de 17 ha sur la zone industrielle de Guéret. 33 000 panneaux ont été installés pour produire 15 mégawatts d'électricité/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de plus de 3 000 habitants.**

La création d'autres parcs sur les communes de l'Agglo doit être envisagée et soutenue, en veillant à ce que ces implantations se fassent sur des terrains dégradés et impropres à d'autres utilisations.

**Depuis le début du mandat, l'Agglo a versé 273 420,46 €, via un Fonds de concours, à 21 communes de son territoire au titre de l'aide à l'investissement (aide à la construction, achats informatiques, matériel d'entretien, etc.) et 9 306 516,73 € à 12 communes au titre des attributions de compensation.**

## Rénover l'habitat privé : déjà plus de 100 diagnostics réalisés

Depuis 2021, le programme de l'OPAH-RU mené par l'Agglo dans le centre historique de Guéret s'applique à réhabiliter les logements dégradés et vacants, ravalier les façades, rénover les passoires énergétiques et favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Parce que la question de la maîtrise des consommations de l'énergie va de pair avec l'enjeu de sobriété, l'Agglo s'engage dans le soutien à la rénovation énergétique. L'Agglo est une des rares intercommunalités à participer activement au fonctionnement et au financement de RENOV 23. Ce dispositif 100% creusois du SDEC23 (Syndicat Départemental des Énergies de

la Creuse) est un guichet unique qui conseille les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique. Enfin, en 2023, l'Agglo a financé, en lien avec le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER), une étude à destination d'une dizaine d'entreprises afin d'évaluer le potentiel photovoltaïque de leurs toitures et les inciter à investir dans cette énergie renouvelable. Elle travaille également avec l'Ademe<sup>1</sup> à l'élaboration d'un contrat d'objectif territorial permettant de réduire ses propres consommations d'énergie.

<sup>1</sup>Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

**11%**  
de la consommation d'électricité du territoire.

**22%**  
C'est le taux d'autosuffisance de l'Agglo en électricité à fin 2023 (production de l'Agglo + des autres acteurs du territoire).



### LES DIAGNOSTICS EN CHIFFRES

**100** diagnostics ont été réalisés auprès des propriétaires du centre-ville de Guéret.

**20** actions de réhabilitation ont été engagées.

**200** projets de réhabilitation sont engagés hors Guéret.

**75%** des travaux sont réalisés par des artisans du territoire.

Assurer à chacune et chacun des conditions de vie plus harmonieuses est pour l'Agglo un enjeu majeur. Places en crèche, mobilités plus douces et durables, revalorisation des quartiers, accès à la culture et à la nature... L'Agglo oriente son action afin de permettre aux habitants du territoire de mieux vivre ensemble au quotidien.

## Répondre à la pénurie de modes de gardes

Le service Petite Enfance propose aux familles une offre de services variée pour faire face à la pénurie des modalités de garde sur le territoire :

### > Une crèche collective de 51 places à Guéret.

Les enfants sont accueillis de façon régulière ou occasionnelle.

### > Une crèche collective de 40 places à Saint-Vaury.

Les enfants sont accueillis de façon régulière ou occasionnelle.

### > Une micro-crèche de 10 places à Saint-Fiel

où les enfants sont accueillis de façon régulière ou occasionnelle.

### > Une crèche familiale de 31 places, 5 assistantes

maternelles accueillent les enfants du lundi au samedi.

Ces crèches sont engagées dans une démarche éco-responsable depuis 2018 avec le soutien de L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. La majorité des produits d'entretien chimiques a été supprimée, ainsi que la vaisselle jetable. Une attention particulière est également portée au choix des produits de soins pour les enfants, etc.

Le service Petite Enfance emploie une cinquantaine d'agents : infirmières-puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents titulaires du CAP AEPE, agents techniques, assistantes maternelles, apprenties.

### > Le Relais Petite Enfance installé dans de nouveaux locaux

plus accueillants à Guéret depuis fin 2022. Une coordinatrice y propose des activités sur place de façon itinérante. Elle apporte son aide dans la rédaction des contrats de travail et programme la formation de professionnalisation des assistantes maternelles. La coordinatrice gère les demandes de places pour l'ensemble des structures.



## Faciliter toutes les mobilités sur le territoire

L'Agglo est détentrice de la compétence d'organisation des mobilités sur son territoire. L'une de ses responsabilités consiste en ce domaine à assurer un service de transport public fiable et durable pour faciliter les déplacements du quotidien et proposer des alternatives à la voiture individuelle. Mais la mobilité ne s'arrête pas aux transports publics, elle intègre aussi la mobilité douce, que l'Agglo souhaite favoriser.

Les circuits des bus urbains étant mutualisés avec ceux du ramassage scolaire, de nouveaux circuits plus « adaptés » aux flux des salariés sur Guéret dans la journée sont à l'étude afin d'optimiser le remplissage des bus.

Afin de promouvoir les mobilités décarbonées, l'Agglo a répondu à un appel à projets de l'Ademe dont l'objectif est de soutenir les territoires peu denses dans la planification, l'expérimentation, l'évaluation et l'animation de politiques cyclables. Le programme a été lancé en 2023. L'objectif ? Construire sur Guéret et sa périphérie

un parcours de liaisons douces ainsi que des équipements pour développer l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens.

Des partenariats viennent compléter ce programme : avec la ressourcerie Recyclabulle pour ouvrir des ateliers de réparation, avec l'association Guéret en selle pour développer l'apprentissage du vélo et sécuriser sa pratique sur l'espace public. Des actions de sensibilisation sont par ailleurs menées dans les écoles du territoire.

### LE RÉSEAU AGGLO BUS EN CHIFFRES

**4** bus urbains en circulation mutualisés avec le ramassage scolaire.

**90 000** passages/an.

**550** inscriptions au transport scolaire.

Un transport à la demande souple et réactif utilisé plus de **10 000** fois en 2023.





## Valoriser nos quartiers

**Chef de file de la politique de la ville, l'Agglo est à l'initiative du contrat de ville signé en 2015. L'objectif est d'engager des actions pour revaloriser les quartiers prioritaires en luttant contre les inégalités, la pauvreté et en améliorant les conditions de vie.**

À ce titre, elle organise chaque année un appel à projets auprès d'acteurs locaux. Grâce à ce soutien financier, 20 associations ou structures locales peuvent mettre en place des actions dans les domaines du sport, de la culture, de l'emploi, de la parentalité, des temps périscolaires, sur le Quartier Prioritaire de la Ville nommé « Albatros ». L'Agglo coordonne également La Cité de l'emploi. L'objectif ? Soutenir les initiatives de retour à l'emploi.

À ce titre, 5 programmes ont vu le jour ou sont en cours de réalisation dans le Quartier

« Albatros » : valorisation des retours d'expériences de personnes ayant réussi professionnellement ; accompagnement des demandeurs d'emploi par un suivi individuel dévolu à une chargée de mission dédiée ; ateliers spécifiques sur l'emploi des femmes et les freins qu'elles peuvent rencontrer ; étude de faisabilité pour la réalisation d'une cantine solidaire ; travail, enfin, sur des solutions de gardes d'enfants adaptées aux particularités du quartier.



**5 programmes ont vu le jour ou sont en cours de réalisation dans le Quartier « Albatros ».**

## Favoriser l'accès de tous à la culture

**L'accès aux pratiques artistiques et culturelles reste un des enjeux prioritaires de la politique de la ville.**

La Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret est le lieu privilégié de la lecture publique et de la culture partagées sur l'agglomération. C'est un lieu de loisirs, de réflexion et d'ouverture au monde qui propose une programmation riche et régulière, en lien avec les attentes du public, notamment jeune.

**Le Contrat Territoire Lecture a permis de consolider l'activité du réseau et de renforcer les services de proximité.**



**135 000**  
documents.

**81 000**  
livres.

**14 000**  
CDs.

**8 000**  
DVD et blu-ray.

**123**

rendez-vous proposés en 2022 (animations, rencontres, ateliers, conférences...).

**129 000**

prêts sur le réseau et l'année du Manga dans tous ses états. Un service de portage à domicile pour les personnes empêchées.

## Valoriser notre territoire nature

1

Depuis 2022, l'Agglo étudie une nouvelle organisation avec les acteurs locaux pour un portage « privé » d'une partie des activités de pleine nature. Après en avoir initié le développement, l'Agglo souhaite ainsi accompagner les initiatives locales pour impulser un second souffle aux sports et loisirs de nature à l'image de ce qui a été fait par le service développement économique pour les entreprises.



2

Au Parc Animalier des Monts de Guéret, qui a fêté ses 20 ans en 2021, la fréquentation a retrouvé un niveau équivalent à la période pré-covid. 45 000 visiteurs ont ainsi été accueillis en 2023. Un programme de travaux et de sécurisation, comme celui effectué notamment sur les enclos des loups, est en cours.

3



Aux côtés de la Ville de Guéret, labellisée centre de préparation aux Jeux Olympiques Paris 2024, l'Agglo participe activement, dans le cadre de sa compétence sports nature, à faire de Guéret une terre de jeux en 2024. Compte tenu de son historique avec cette discipline, l'Agglo a inauguré en septembre 2022 le stade VTT Pierre La Grosle. Le Plan Particulier pour la Creuse a inscrit ce projet comme prioritaire dans la stratégie de dynamisation du département. L'action principale demeure cependant l'entretien des sites et des 1 000 km de circuits balisés par l'Agglo pour la pratique de la randonnée pédestre, du VTT et du trail.

**L'Office de tourisme du Grand Guéret est une compétence obligatoire de l'Agglo : Il est chargé de la promotion touristique du territoire et celle de ses produits locaux à travers sa boutique.**



La capacité de l'Agglo à attirer et retenir les acteurs économiques sur son territoire est un enjeu clé du développement de son attractivité. Son soutien au tissu économique local se concrétise à travers une palette d'actions très concrètes.

## Créer un pôle de développement économique et touristique

L'Agglo a ainsi mis à disposition le Centre de Ressources domotique de Courtille, transformé en un lieu dédié aux entreprises et au développement économique. Il comprend une pépinière et un hôtel d'entreprises. Autant d'espaces qui offrent aux entreprises l'opportunité de démarrer ou développer leurs activités dans des locaux immédiatement opérationnels, bien situés et loués à des tarifs préférentiels. De nombreux acteurs locaux sont également accueillis ponctuellement dans les salles en location.

**De nouveaux acteurs vont être accueillis sur le pôle développement économique et touristique : initiative Creuse (janvier 2024) et le nouveau chargé de mission « Territoire d'Industrie » (début 2024).**

## FAVORISER LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS

### Investir en direction des entreprises

Durant la crise sanitaire, l'Agglo, en lien avec le Département, a investi pour faciliter l'adaptation et la diversification des entreprises dans le cadre du contrat Boost'Ter. Les investissements devaient être réalisés dans les 3 domaines suivants : la transformation numérique, les investissements matériels et l'acquisition de véhicules utilitaires pour les livraisons et commerces itinérants.

#### BOOST'TER EN CHIFFRES

**43** entreprises ont été accompagnées dans le cadre de ce dispositif.

**27** sur l'investissement matériel.

**7** sur la transformation numérique.

Le tout pour un montant total de 295 304,15 euros.

**5** entreprises ont été soutenues par l'Agglo en complément du dispositif Boost'Ter pour un montant total de 25 765,34 euros.



### Soutenir les entreprises sur le terrain

L'Agglo a mis en place un nouveau règlement d'intervention économique, pour accompagner les projets de création et de développement des entreprises. Et elle met à disposition des temps d'information et d'échanges pour les entrepreneurs. 2023 a vu le lancement des Rendez-vous du Dev' Eco sur des thématiques diverses (RSE, énergie, numérique, etc.). Six rendez-vous ont été organisés sur l'année.

**7 terrains ont été vendus pour accueillir des entreprises des secteurs de l'énergie, de la climatisation, du recyclage, représentant 6,31 ha, pour un montant de 894 000 €.**

## ÊTRE À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Pour une collectivité territoriale, maintenir le lien citoyen est essentiel. Lieu de rencontre fédérateur, ouverture aux processus d'élaboration des politiques publiques... Rester à l'écoute des habitants permet à l'Agglo d'être au plus proche des besoins réels du territoire.



### Fédérer avec un lieu commun : LA QUINCAILLERIE

En proposant un lieu d'innovation, de partage et de créativité, ouvert à tous, citoyens, structures et associations, la Quincaillerie, Tiers-Lieux de l'Agglo, s'inscrit comme un véritable moteur pour son territoire. Composée d'un FabLab, d'un espace de coworking, de médias citoyens participatifs (les associations Radio Pays de Guéret et Télé Guéret Vision), d'un espace d'initiation et de formation aux usages des outils informatiques, d'un espace de convivialité, elle offre également une variété d'animations culturelles par le biais de conférences, d'expositions, de concerts, etc.

### Les bénéficiaires de la Quincaillerie sont nombreux :

**31** associations hébergées.

**445** personnes accompagnées par 2 conseillers numériques pour lutter contre la fracture numérique.

**11** postes informatiques en accès libre et gratuit.

**10** expositions par an proposées, une quinzaine de concerts et de nombreuses conférences.

#### BON À SAVOIR ASSOCIER LES CITOYENS À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Parce que les citoyens ont un rôle à jouer pour fortifier les politiques publiques, l'Agglo mettra en place en 2024 une commission de concertation citoyenne à raison de deux représentants par commune. Cette commission est destinée à les consulter et recueillir leurs propositions sur les projets majeurs qui structurent le territoire.

La Quincaillerie soutient le Décapsuleur, incubateur en économie sociale et solidaire, porté par le réseau Tela, le réseau Aliso et la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire de Nouvelle-Aquitaine. Elle accueille également la Fabrique à initiatives dans ses locaux. Afin de compléter son offre de services, la Quincaillerie contribue au dispositif « Emergences » avec les acteurs de l'ESS<sup>1</sup> et de l'économie traditionnelle afin de proposer un parcours « de l'idée au projet ».

<sup>1</sup>Économie sociale et solidaire.

# L'Agglo

## une intercommunalité engagée à

### Préparer le territoire aux enjeux de demain

L'Agglo garantit à ses habitants la pleine et entière disponibilité des ressources :

**Eau** : L'Agglo investit pour lutter contre les réseaux dits « fuyards », récupérer des eaux de pluie, sécuriser et réhabiliter les équipements, renforcer l'interconnexion des réseaux et assurer la collecte, le traitement et l'élimination sécurisée des eaux usées.

**Électricité** : L'Agglo s'engage à tendre vers l'autosuffisance électrique avec comme objectif de produire autant d'électricité que le territoire en consomme. Elle est à l'origine de la création, en 2021, d'un parc photovoltaïque représentant aujourd'hui 11% de la consommation d'électricité du territoire. Elle encourage la rénovation énergétique des bâtiments.

### Favoriser la création d'activités et d'emplois

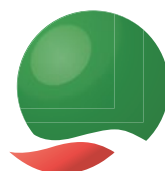
La création d'un Pôle de développement économique et touristique au Centre de Ressources domotique de Courtille, le soutien financier et sur le terrain, à travers un accompagnement au développement, comptent parmi les actions très concrètes que L'Agglo déploie en direction des entreprises et pour développer le territoire.

### Mieux vivre sur notre territoire

Afin de renforcer la qualité de vie sur le territoire, l'Agglo propose des places en crèche, développe des mobilités plus douces et durables, revalorise les quartiers prioritaires en luttant contre les inégalités et la pauvreté, et s'attache, enfin, à donner à tous un égal accès à la culture et à la nature.

### Être à l'écoute des habitants

Afin d'apporter les bonnes réponses aux réels besoins des citoyens, l'Agglo leur donne rendez-vous à la Quincail-lerie, un lieu d'échanges participatif ouvert à tous, et s'engage en faveur de la concertation citoyenne.



**L'Agglo**  
Grand Guéret  
Communauté